



Communauté de Communes
DU PAYS D'ENTREVAUX

Castellet les Sausses - Entrevaux - La Rochette - Sausses - St Pierre - Val de Chavagne

RAPPORT D'ACTIVITE

ANNEE 2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS D'ENTREVAUX

04320 Entrevaux
Arrondissement de Castellane
Département des Alpes de Haute Provence

Siège Social : Communauté de Communes du Pays d'Entrevaux
Place du Marché 04320 Entrevaux

Courriel : secretaire@paysdentrevaux.org - Téléphone : 04 93 05 41 47 – fax : 04 93 05 06 59



PREAMBULE :

L'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule qu'un rapport d'activités de l'établissement public de coopération Intercommunale doit être adressé à chaque maire des communes membres, accompagné du compte administratif avant le 30 septembre.

Ce rapport fait l'objet d'une présentation par le Président au conseil communautaire en séance publique au cours de laquelle les délégués communautaires sont entendus.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ENTREVAUX

La Communauté de Communes du Pays d'Entrevaux a été créée le 31 décembre 2008 par arrêté préfectoral N° 2008 – 3585, (par la dissolution du SIVOM du Canton d'Entrevaux et du SIVU de Collecte des Ordures Ménagères).

Elle est composée des 6 communes suivantes :

CASTELLET-LES-SAUSSES	118
ENTREVAUX	970
LA ROCHETTE	61
SAINT PIERRE	109
SAUSSES	119
VAL DE CHALVAGNE	74

Population Insee 2013 : 1451 habitants

Compétences

Compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace : - Schéma directeur d'urbanisme hors POS, PLU, RNU et carte communale - Zone d'aménagement concertée - Schéma directeur concernant l'ensemble des communes du territoire de la communauté de communes ;
- Développement économique : - Actions d'aide à l'installation d'entreprises et d'activités sur le territoire de la communauté de communes - Aide aux activités nouvelles sur le territoire de la communauté de communes - Actions d'aide directeur en faveur du maintien et de l'installation d'activité - Développement et fonctionnement de technologie haut débit pour assurer la couverture de toutes zones du territoire non desservies par l'ADSL.

Compétences optionnelles :

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Autres compétences :
- L'information et la promotion du territoire • L'incitation à l'amélioration des hébergements touristiques
 - L'élaboration des documents d'informations communaux sur les risques majeurs (DICRIM)
 - Habitat – Réalisation d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
 - La collecte et le ramassage des ordures ménagères et enlèvement des déchets de déchetterie
 - Accueil de la petite enfance • Aide aux associations qui interviennent au niveau des politiques sociales sur l'ensemble de la communauté de communes
 - Prise en charge des installations du relais de T.V. de Chantebranne et son chemin d'accès.



Régime fiscal de la Communauté de Communes du Pays d'Entrevaux :
La Communauté de Communes adopte la fiscalité additionnelle avec un taux propre pour les 4 taxes directes locales.

Organisation du Conseil Communautaire

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES :

ENTREVAUX :

**GUIBERT LUCAS
BOLGARI CHRISTIAN
CESAR MARIE-CHRISTINE
CONIL MATHIEU
GAUTIER LUCIEN
OCCELLI DIDIER**

SAINT PIERRE :

**NOBILE PATRICK
MARCHAL MARC**

VAL DE CHALVAGNE :

**GATTI CHRISTIAN
CAIRO BERNARD**

SAUSSES :

**PARAVICINI DANIEL
DAGONNEAU FRANCK**

LA ROCHETTE :

**DROGOUL CLAUDE
DROGOUL ANDRE**

CASTELLET-LES-SAUSSES :

**CAMILLERI CLAUDE
GUY BEYT**

LE BUREAU est composé de :

M. DANIEL PARAVICINI	Président	MAIRE DE SAUSSES
M. LUCAS GUIBERT	Vice-président	MAIRE D'ENTREVAUX
M. PATRICK NOBILE	Vice-président	MAIRE DE SAINT PIERRE
M. DIDIER OCCELLI	Vice-président	ADJOINT AU MAIRE D'ENTREVAUX
M. CLAUDE CAMILLERI	Conseiller	MAIRE DE CASTELLET-LES-SAUSSES
M. CLAUDE DROGOUL	Conseiller	MAIRE DE LA ROCHETTE
M. CHRISTIAN GATTI	Conseiller	MAIRE DE VAL DE CHALVAGNE



ORGANIGRAMME :

Président : Daniel PARAVICINI
Vice-président : Lucas GUIBERT
Vice-président : Patrick NOBILE
Vice-président : Didier OCCELLI

Service Administratif : Directrice des Services : Christiane GATTI
Secrétaire : Marylène GARCIA

Service Technique **Gardien du site de Pont de Gueydan :** Nicolas LE HAY
Adjoint technique collecte O.M. : Luc CRISTINI
Adjoint technique collecte OM. : Phaidon MAITRE
Adjoint technique Entretien : Sylvie NARDO

COMMISSIONS

Commission gestion des appels d'offre :

Lucas GUIBERT
Marc MARCHAL

Commission pour la gestion du Camping du Brec

Lucas GUIBERT
Mathieu CONIL

Commission gestion des déchets

Patrick NOBILE
Marc MARCHAL

Commission Petite Enfance :

Didier OCCELLI
Marie-Christine CESAR

Gestion du Personnel

Didier OCCELLI

A.GE.DI (INFORMATIQUE) :

Christian BOLGARI

Communication et Internet :

Christian BOLGARI
Bernard CAIRO

Gestion Assainissement :

Mathieu CONIL
Franck DAGONNEAU

Développement :

Délégué : Lucien GAUTIER



ORGANISMES AVEC LESQUELS LA COMMUNAUTE DE COMMUNES EST AFFILIEE

SYDEVOM de H.P. 04000 DIGNE LES-BAINS :

Délégués : Patrick NOBILE, Marc MARCHAL

PAYS A 3V :

Délégués : Christian GATTI et Lucien GAUTIER

FABRI DE PEIRESC :

Délégués : Mme Marie-Christine CESAR et M. Lucien GAUTIER

C.N.A.S :

Délégués : Mme Marie-Christine CESAR (élue)

Mme Marylène GARCIA (salariée)

Personnel de la CCPE - Budget M14 :

Salariées :

1 Rédacteur à 12H/35

1 Adjoint administratif pour 30H/35

1 adjoint technique (entretien locaux) pour 2H/semaine.

DANS LE CADRE DES DIVERSES COMPETENCES, ONT ETE EFFECTUE :

La protection et la mise en valeur de l'environnement

TRAVAUX SUR LES SENTIERS DE RANDONNEES (P.D.I.P.R.)

Depuis 2009, et en continuité des programmes antérieurs, l'entretien des sentiers de randonnées est effectué :

➤ 2009 /2010 :

10 000 EUROS

ENTREVAUX PR12

SAUSSES PR7

**Signalétique et débroussaillage : SAUSSES –CABANE DU CHABANAL (PARTIE OUEST-
PARTIE NORD)**

Col SAINT-PONS à SAUSSES partie Est

➤ 2011 :

10 000 EUROS

PAS DE BELON SAUSSES

➤ 2012 :

11 960 EUROS

Sentier AURENT – CASTELLET-LES-SAUSSES



- 2013 : 9 328.80 euros
Val de Chalvagne - Sausses - Entrevaux (nettoyage et mise en place de signalétique)
- 2014 37 709 euros
(Entrevaux : déroctage chemins des oliviers, sentiers de Glandèves, sentier du Clos , sentier de Bayons et signalétique)
Subvention Conseil Général 2014 : 10 237 Euros pour l'ensemble des travaux effectués en 2014.

Des subventions, à hauteur de 50 %, sont allouées pour chaque programme annuel par le Conseil Général des A.H.P.

CONVENTION AVEC LE PAYS ASSE VAIRE VAR VERDON

Signature d'une CHARTE FORESTIERE par le biais du Pays A3V

Projet : SAVOIR-FAIRE et FAIRE SAVOIR :

A la découverte des patrimoines vivants du Pays : la communauté de communes règle chaque année 7 000 EUROS (2011 - 2012).

Le projet est en cours de finalisation. Pour l'année 2013, nous avons réglé : 3 000 €
Idem pour 2014.

Le projet « Moulins d'Entrevaux » dans le cadre de « Secrets de Fabrique » est en cours de réflexion coût total des travaux : 93 000 EUROS TTC subventions : 65 950 EUROS
autofinancement CCPE : 27 050 €

La communauté de Communes paie annuellement au PAYS A3V : 4 940 €

Association Culturelle Art et Culture Fabri de Peiresc, cotisation annuelle 2014 : 4 526 €

Conseil de développement (PAYS A3V) cotisation 2014 : 853 €

RELAIS DES SERVICES PUBLICS :

CONVENTION MULTI ORGANISMES AVEC LE CONSEIL GENERAL DES A.H.P.

Ce service est un service de proximité permettant aux habitants de bénéficier de nombreux services évitant ainsi le déplacement sur Digne.
(CPAM - MSA - EMPLOI - ERDF, etc.)

La Communauté de Communes du Pays d'Entrevaux prend en charge 25 % du salaire et des charges de l'Agent d'accueil Mme VIARENGO Marie-José, ainsi que du petit matériel, entretien informatique.

L'Etat verse à la Communauté de Communes une subvention annuelle de fonctionnement de 1 500 €.



DICRIM :

LE DICRIM a été édité à deux reprises suite aux directives de la Préfecture des A.H.P.
Coût total : 6 622 EUROS (2010 - 2011)

Haut Débit WIFI :

Développement et fonctionnement de technologie haut débit pour assurer la couverture de toutes les zones du territoire non desservies par l'A.D.S.L. dans le cadre d'une DSP attribuée à la Sté ALSATIS.

Chaque année, la Communauté de Communes règle à T.D.F. le loyer mensuel pour l'accueil des antennes WIFI sur chaque pylône TDF la somme de : 13 917 €
Il a également été payé à T.D.F. l'implantation des antennes WIFI (contrat renouvelable tous les 3 ans) et ensuite un loyer annuel à payer : 29 485 €

La Communauté de Communes s'occupe de lancer la Délégation de Service Public afin de pouvoir continuer à faire bénéficier les habitants des communes concernées de la desserte en haut débit.

Lors des derniers conseils communautaires, il a été décidé d'améliorer le haut débit afin de satisfaire la demande des nombreux usagers.

OPAH :

Habitat - Réalisation d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat 2009-2013

Depuis 2007, après le SIVOM, la Communauté de Communes, poursuit cette opération.
Le coût concernant l'ANIMATION de cette opération s'élève à la somme de :

- 7 568 € les trois premières années,
 - 10 130 € les deux dernières années
- } (du 1/1/2008 au 31/12/2012)
- soit un total : 42 964 €

Des subventions sont allouées directement par la Communauté de Communes :

Pour un montant prévisionnel de : 25 063 €
Soit total de l'opération : 60 459 €

L'opération OPAH est terminée.

DEPUIS 2013

La Communauté de Communes du Pays d'Entrevaux a établi une convention avec Mme Marion Mazzella, architecte, afin de poursuivre cette opération d'Aide à l'Amélioration de l'Habitat (A.A.H.), plusieurs dossiers sont en cours et nous aurons à intervenir pour les versements des subventions (REGION - CCPE).



SYNTHESE DU DEROULEMENT DE L'OPERATION

« Aide à l'Amélioration de l'Habitat »

Communauté de Communes du Pays d'Entrevaux

Depuis mi-2013, une permanence est organisée tous les 1^{er} jeudi du mois. Ces permanences permettent d'apporter aux particuliers qui souhaitent faire des travaux de rénovation un conseil en efficacité énergétique et sur la possibilité d'obtenir, suivant certains critères, des subventions de l'Anah.

L'opération « Aide à l'Amélioration de l'Habitat » s'est aussi engagée à poursuivre la mission de conseil auprès des particuliers qui avaient bénéficié du programme « OPAH des 3 cantons », qui n'existe plus à ce jour.

Suivi des dossiers OPAH 3 cantons :

Sur 3 dossiers restants de l'OPAH des 3 Cantons, deux ont pu être bouclés en 2013/2014, ils sont terminés et payés dans leur intégralité.

Il reste un dossier OPAH, mais le propriétaire n'a encore enclenché aucun des travaux. Un récent contact avec le propriétaire concerné laisse à penser que les travaux ne sont pas envisagés pour le moment.

DOSSIERS OPAH DES 3 CANTONS 2014

			Subventions CCPE engagées/no n payées	Subventions CCPE payées en fin 2013/2014	Avance Régionale payée par CCPE en 2013/2014	
Propriétaire n°1	ENTREVAUX	PB		1 320 €		Travaux finis et subventions payées
Propriétaire n°2	ENTREVAUX	PB	6116€ CCPE+3057€ REGION			Travaux lourds. Chantier non commencé.
Propriétaire n°3	ST PIERRE	PO		2 458 €	3 916 €	Travaux lourds/FART. Travaux finis subventions payées. Difficulté de la propriétaire pour rembourser son prêt auprès de la Sacicap
			9 173 €	3 778 €	3 916 €	
<i>Total des subventions versées par la CCPE en 2013/2014</i>				7 694 €		



La création de nouveaux dossiers (AAH)

En 2014, une dizaine de contacts ont été pris. 3 propriétaires ont été visités à leur domicile :

- un propriétaire ne répondait finalement pas aux critères de l'ANAH, donc sans suite ;
- un propriétaire qui correspondait aux critères de l'ANAH, qui est toujours en cours de traitement ;
- un propriétaire correspondait aux critères de l'ANAH et a pu bénéficier du programme d'aide. A ce jour, les travaux sont terminés et le propriétaire a bénéficié de subventions ANAH et du Conseil Général 04.

	Montant des travaux HT	Subventions ANAH payées	Subventions CG04 payées	Taux de subventions
Prop. à Sausses	16 542 €	11 771 €	500 €	70,20%

Dans l'opération « Aide à l'Amélioration de l'Habitat », il n'est pas prévu d'aides pécuniaires directes aux propriétaires de la part de la CCPE, cela a été envisagé, mais n'est pas encore décidé. Pour plus de détails, voir le Bilan 2013/2014 de l'AAH, disponible à la CCPE.

Gestion des Ordures Ménagères et de la Déchetterie :

Collecte et ramassage des ordures ménagères, gestion des PAV (Points d'Apport Volontaires) et gestion et recyclage des déchets de déchetterie.

Plusieurs acquisitions de PAV et conteneurs ont été effectuées :

2009 : 15 CONTENEURS DE 660 LITRES	coût : 3 285,00 € H.T.
2009 : 11 BORNES : 5 à verre, 3 à emballages, 3 à papier	coût : 12 716,50 € H.T.
2012 : BORNES ET CONTENEURS	coût : 64 230,00 € H.T.

**(ENTREVAUX BORNES ENFOUIES ;
SAUSSES ET VAL DE CHALVAGNE - AJOUT DE POINTS D'APPORT VOLONTAIRE)**

Voir dans le détail le rapport annuel des Ordures Ménagères, PAV et Déchetterie.

CAMPING :

La Communauté de Communes est propriétaire du CAMPING du BREC 04320 ENTREVAUX, qui est loué par bail (acte notarié).

En qualité de propriétaire, la Communauté de Communes a effectué les travaux :

- **STATION D'EPURATION ET POMPAGE,**
- **TRAVAUX SUR LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT :**
 - **Pour un montant de : 31 986,00 € HT**
- **Travaux 1° partie Catastrophe Naturelle 25 000,00 €**



De plus, des travaux ont été effectués suite aux catastrophes naturelles de 2011, en particulier la réfection des épis de la digue de protection du plan d'eau, dans le cadre d'une convention signée avec la Commune d'Entrevaux, nous devons régler à la Commune d'Entrevaux la somme de 18 000 EUROS, qui correspond à la 2^e partie et solde des travaux de CATNAT.

Fonctionnement du Conseil Communautaire :

Le conseil communautaire s'est réuni :

2009	7 CONSEILS COMMUNAUTAIRES
2010	6 CONSEILS COMMUNAUTAIRES
2011	9 CONSEILS COMMUNAUTAIRES
2012	8 CONSEILS COMMUNAUTAIRES
2013	8 CONSEILS COMMUNAUTAIRES
2014	6 CONSEILS COMMUNAUTAIRES

**Le vice-président :
Lucas GUIBERT**